

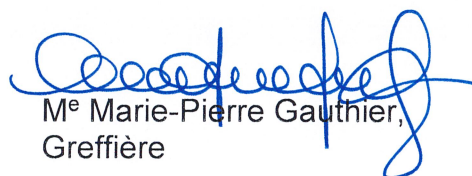
**AVIS PUBLIC**

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Magog tiendra une séance extraordinaire le lundi 16 octobre 2023 à 19 h 30, à l'hôtel de ville sis au 7, rue Principale Est, Magog, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

Donné à Magog, le 2 octobre 2023.

  
M<sup>e</sup> Marie-Pierre Gauthier,  
Greffière